

LA PRISE EN COMPTE DU PAYSAGE DANS LES ZONES DE DEVELOPPEMENT EOLIEN

L'implantation d'éoliennes n'est pas neutre, elle induit des effets visuels par ses caractéristiques intrinsèques (taille, forme, couleur, mouvement) sous l'influence du paysage et de la position de l'observateur.

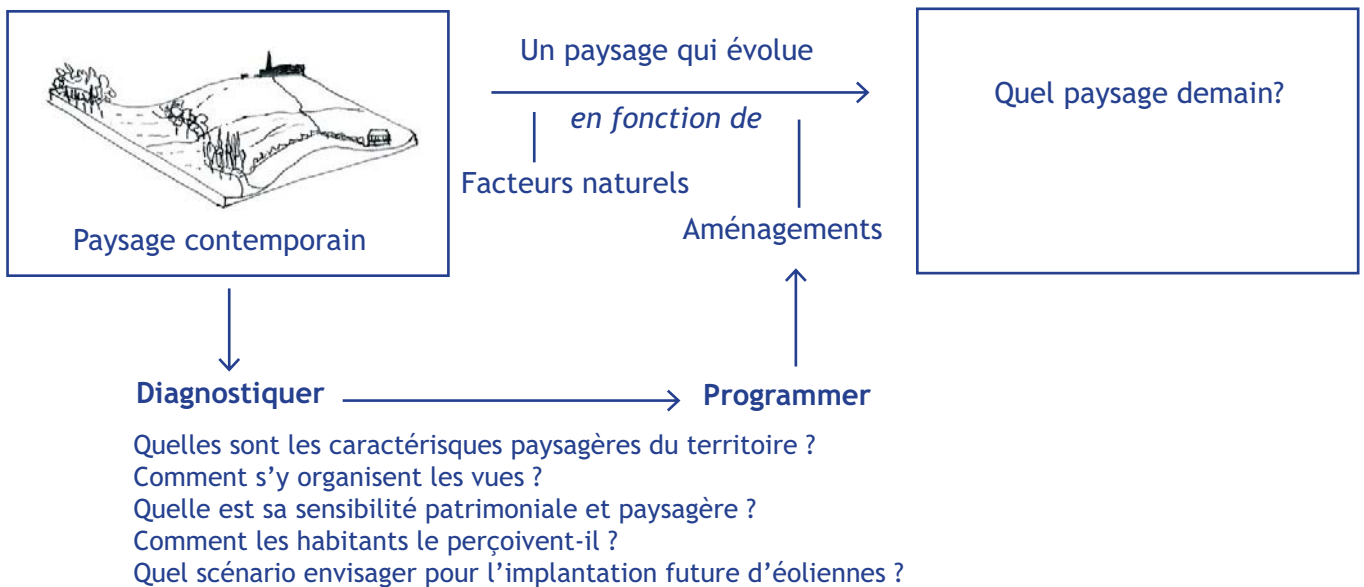


Photo ETD- Parc éolien

Les éoliennes viendront dans tous les cas s'inscrire dans un nouveau paysage. L'objectif est alors de **réfléchir à la sensibilité des lieux** puis à l'implantation des éoliennes afin d'**accompagner l'évolution du paysage en assurant la cohérence entre les paysages d'hier et de demain.**

La combinaison d'un paysage physique et vécu

Le paysage est défini comme «une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations» à laquelle on ajoutera la notion d'évolution « le support physique du paysage ou «paysage objet» est composé d'objets naturels (sols, relief, eau, végétaux, traces d'une histoire naturelle du lieu) et des empreintes laissées sur les lieux par les sociétés qui s'y sont succédées. « (Convention européenne du paysage, 2000)



Energies et Territoires Développement vous propose son expertise paysagère

- A l'échelle du territoire pour la définition de Zone de Développement Eolien en réalisant l'analyse et le diagnostic paysagers de votre territoire.
- A l'échelle du site pour la réalisation de volet paysager d'étude d'impact.

Nos ingénieurs paysagistes s'intègrent au sein de l'équipe pluridisciplinaire d'ETD, riche de plusieurs années d'expériences dans l'éolien.

UNE CONNAISSANCE DU PAYSAGE QUI CROISE APPROCHE SENSIBLE ET APPROCHE SCIENTIFIQUE

L'analyse paysagère met en évidence les caractéristiques du territoire dont la connaissance permet d'établir le diagnostic et définir la Zone de Développement Eolien.



Prendre en compte le rapport des habitants à leur paysage

Cet aspect est abordé au moyen d'entretiens avec les acteurs du territoire pour le connaître tel qu'il est vécu et identifier les facteurs d'acceptation et de rejet de l'éolien.

Les représentations du territoire sont étudiées par la consultation de documentation touristique.

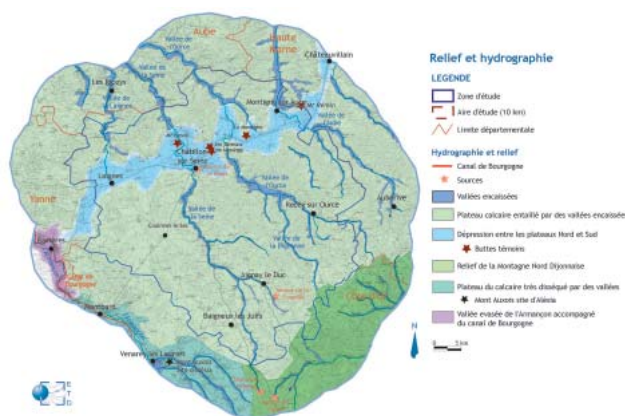
Prendre en compte les éléments naturels et anthropiques

- Relief, réseau hydrographique, végétation,
- Organisation de l'habitat, monuments historiques et patrimoine,

Comment ces composantes s'agencent-elles pour définir des unités paysagères ?

Comment s'organisent les vues au sein de ces unités ?

Quels sont les facteurs d'évolution du paysage ?



L'analyse du paysage est abordée par une phase de bibliographie (atlas des paysages, études réalisées sur le territoire...) et des journées de terrain. Elle aboutit à la définition des unités paysagères qui présentent chacune une homogénéité de composantes (relief, végétation, hydrographie, bâti) donnant lieu à une ambiance spécifique et une identité. Des cartographies thématiques sont réalisées.



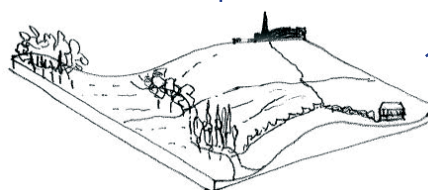
Relief et réseau hydrographique



Végétation et exploitation du sol



Organisation de l'habitat



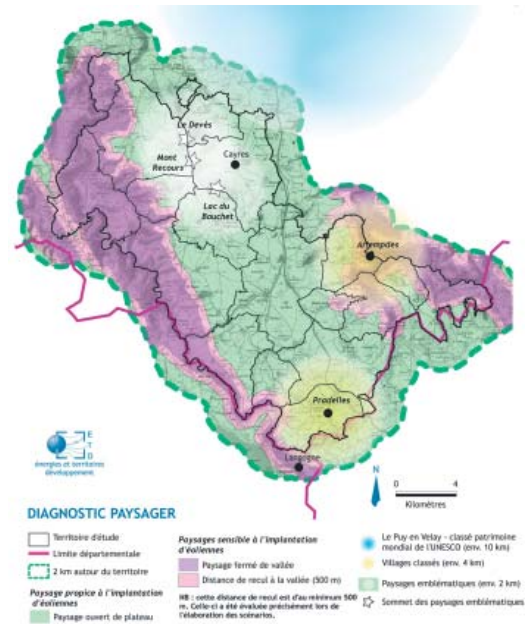
Unité paysagère

UN DIAGNOSTIC QUI DEFINIT LES ENJEUX MAJEURS

Le diagnostic constitue la deuxième étape de la démarche paysagère. Son objectif est d'évaluer la sensibilité du territoire vis à vis de l'éolien et de cartographier les enjeux paysagers.

- Comment s'organisent les vues ?
- Quels sont les degrés de fermeture et ouverture du paysage ?
- Quels sont les points de repère majeurs ?
- Quels sont les éléments marquant du paysage ?

Les enjeux sont évalués sur site lors de visites de terrain et au moyen de profils topographiques.



DES SCENARIOS QUI S'APPUYENT SUR DES CRITÈRES PAYSAGERS

Suite au croisement des diagnostics paysager et technique, les zonages pressentis pour la ZDE sont étudiés plus finement. Il s'agit de définir des scénarios en prenant en compte différents critères de façon à limiter les enjeux liés au paysage, au patrimoine, et à la perception.

Les effets de covisibilité et les aires de respiration par rapport au patrimoine architectural et paysager



Covisibilité

La covisibilité est évoquée quand d'un même point de vue, il est possible de percevoir simultanément:

- deux à plusieurs parcs éoliens,
- un parc et un élément d'intérêt patrimonial et/ou paysager. L'analyse des effets de covisibilité avec ces lieux sensibles permet de déterminer des aires de préservation.

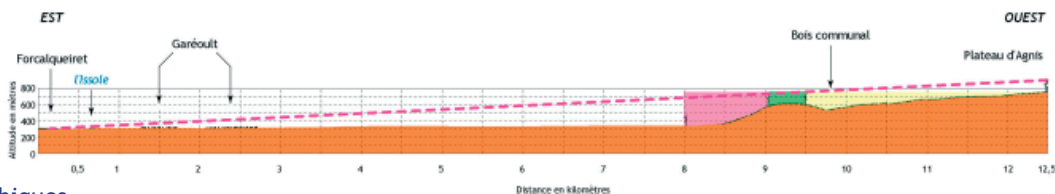
Le respect des rapports d'échelles



Les éoliennes constituent des éléments monumentaux dans le paysage. Il s'agit donc de réfléchir à l'échelle des paysages étudiés. Pour éviter les effets d'écrasement et de surplomb, des distances de recul sont appliquées aux lieux sensibles tels les vallées et les villages.

COUPE TOPOGRAPHIQUE

- Zone compatible à hauteur d'éolienne (140 m)
- Zone supprimée en pied de coteau et sur le coteau
- Distance de recul pour des raisons de surplomb
- Ligne d'horizon de l'observateur



Réalisation de profils topographiques

Le mitage et les effets d'encercllement



Mitage

A l'échelle des Zones de Développement Eolien l'objectif est de regrouper les projets afin d'éviter une saturation et un mitage du paysage. Le choix des zones est fait en évitant un encercllement des bourgs et éléments patrimoniaux ou sensibles. Les projets éoliens alentours sont pris en compte.

UNE METHODOLOGIE ET DES MOYENS ADAPTES

Une expertise paysagère croisée à une expertise technique

Dans un premier temps, le diagnostic paysager est mené indépendamment des contraintes techniques, environnementales ou politiques. Après croisement avec les contraintes techniques, des scénarios sont élaborés par notre paysagiste. S'engage alors une phase de concertation approfondie avec les acteurs locaux, services de l'Etat, habitants et élus, afin d'aboutir à un scénario favorable sur le plan paysager, mais qui prenne en compte la perception locale et les enjeux des collectivités.

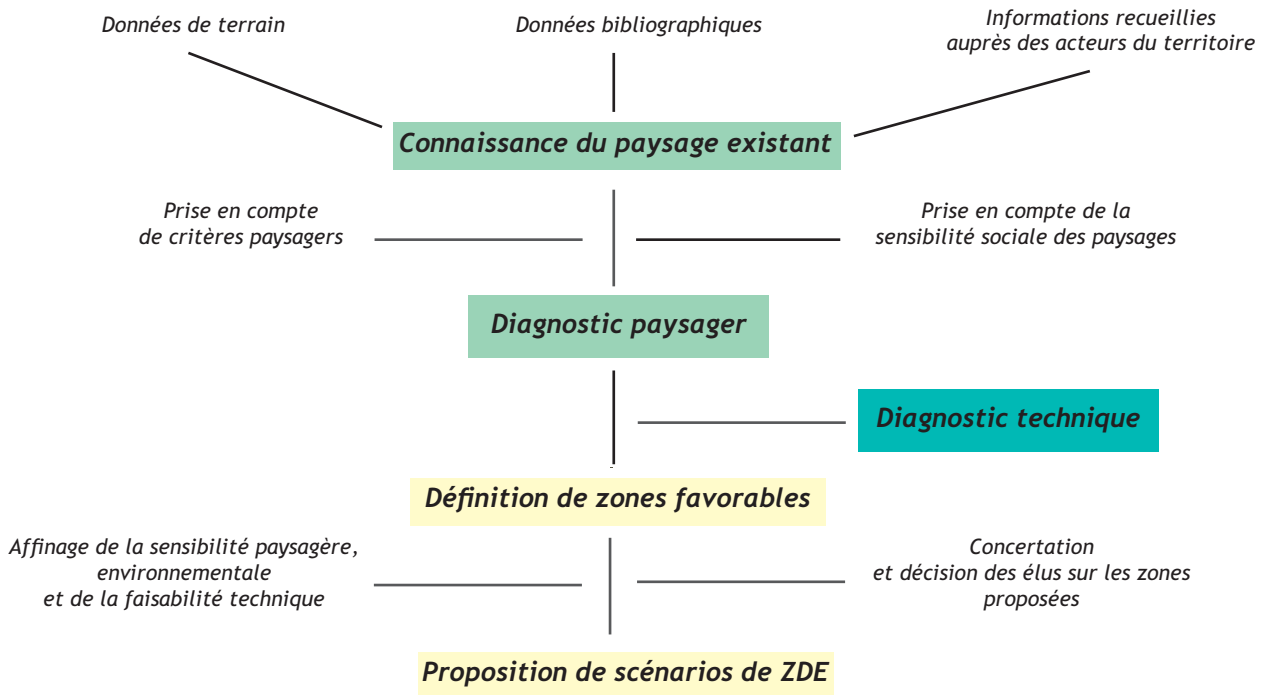
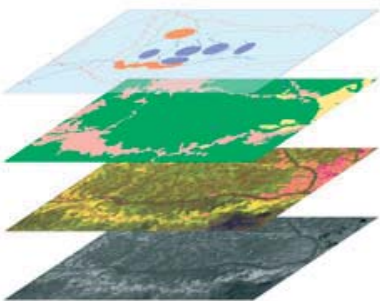


Schéma méthodologique de définition des ZDE

L'utilisation d'outils spécifiques

La cartographie est effectuée à l'aide d'un logiciel de Système d'Information Géographique (SIG) en raison de ses capacités d'analyse, d'interactivité et de transcription graphique. La mise en page finale est faite sous le logiciel DAO (Illustrator).

Les coupes topographiques sont réalisées à partir des données topographiques de l'IGN. Leur objectif est d'évaluer la portion d'éolienne visible depuis un point de vue donné.



Analyse thématique: définition des unités paysagères, des zones de sensibilité...

Superposition avec les données sur la végétation, sur le bâti, le patrimoine

Données sur le relief utilisées notamment pour réaliser les coupes topographiques

Définition des zonages à partir d'un fond cartographique IGN

Principe du traitement par SIG: définition de différentes couches qui peuvent être superposées et croisées